



49^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

Débat général sur le rapport de HCDH sur les Droits de l'homme et la justice transitionnelle

Genève, le 16 mars 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissariat pour son rapport sur les droits de l'homme et la justice transitionnelle qui souligne le rôle crucial de la justice transitionnelle dans la prévention et la transformation de conflit. Elle salue la proposition de prendre en compte systématiquement cette thématique dans le cadre du maintien de la paix et du développement. Depuis 2011, la Suisse s'est dotée d'une Task Force traitement du passé et prévention des atrocités afin d'assurer cet apport dans les priorités de politiques de paix et de développement. Ainsi, elle promeut une approche holistique du traitement du passé afin de favoriser une transition vers une paix durable.

En Colombie, par exemple, la Suisse accompagne étroitement le système intégral de vérité, justice, réparation et non-répétition, qui intègre cette approche holistique. De manière complémentaire, elle a soutenu la Commission interethnique de la vérité pour la région du Pacifique qui a renforcé l'inclusion des perspectives des communautés indigènes et afro-descendantes dans le processus de réconciliation. A travers ses recherches, elle a démontré les effets du conflit armé sur le territoire et alimenté, ainsi, le travail de la Commission de la vérité.

Monsieur le Président,

La justice transitionnelle est un élément clé pour le développement durable et pour adresser les causes profondes des conflits. Les recommandations du HCDH représentent des pistes concrètes d'action que la Suisse invite à suivre dans le cadre d'une prochaine résolution.

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve
